

**APPEL A PROJET**  
**RELATIF A LA CREATION D'UNE**  
**PLATEFORME DEDIEE AU POLYHANDICAP SUR LE**  
**TERRITOIRE DE MAYOTTE**

**ANNEXE 3 : CRITERES DE SELECTION ET**  
**MODALITES DE NOTATION**

Prestations en **Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)** :

- **8 places** pour enfants et adolescents en situation de polyhandicap ;
- **2 places** pour enfants et adolescents autistes ou souffrants de Trouble du Neuro-Développement (TND).

Prestations en **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)** :

- **9 places** pour adultes en situation de polyhandicap.

**Dossier à envoyer et à déposer avant le 14 Octobre 2020**



Thèmes	Critères	Note	Total de points
<b>Qualité et cohérence du projet de service</b>	Modalités de mise en œuvre de la plateforme dédiée au polyhandicap.	/10	<b>/60</b>
	Modalités de suivi et d'évaluation de la prise en charge.	/10	
	Modalités d'élaboration et de mise en œuvre du projet individualisé.	/10	
	Adaptation du projet au public et garantie des droits des usagers.	/10	
	Cohérence des effectifs, de la qualification et de formation des personnels adaptés au public (plan de formation, analyse des pratiques, composition de l'équipe...).	/10	
	Modalités de coordination avec les partenaires institutionnels et tout autre partenaire visant à assurer l'offre d'accompagnement, à l'inscrire dans son environnement (qualité de formalisation de partenariats).	/10	
<b>Compétence et expérience du candidat</b>	Connaissance du champ de la prise en charge du public accueilli et des textes réglementaires.	/10	<b>/10</b>
<b>Efficiences médico-économique du projet</b>	Capacité financière du candidat à porter un projet de plateforme dédiée au polyhandicap.	/10	<b>/30</b>
	Cohérence et analyse du budget.	/10	
	Respect du cahier des charges et des coûts plafonds.	/10	
<b>Total</b>		<b>/100</b>	<b>/100</b>

Le classement des projets sera réalisé en fonction du nombre total des points obtenus au vu de la note attribuée à chaque critère.

Fait à Mamoudzou, le

26 JUIN 2020

La Directrice Générale de  
L'Agence Régionale de Santé de

Mayotte

**Stéphanie FRECHET**  
Secrétaire Générale de l'Agence  
Régionale de Santé de Mayotte

ARS MAYOTTE

Centre Kinga – 90, route Nationale 1 – Kawéni – BP 410 – 97600 MAMOUDZOU  
Standard : 02 69 61 12 25  
www.ars.mayotte.sante.fr

Maescha dé Unono\*  
"La vie, c'est la santé"

